



**Propos liminaire de Bruno Le Maire
lors du compte-rendu du Conseil des ministres**

Vendredi 29 juillet 2022
Élysée

Contact presse :

Cabinet de Bruno Le Maire

01 53 18 41 20



Monsieur le Ministre, cher Olivier,
Mesdames, Messieurs,

Avant de vous détailler le programme de stabilité que j'ai présenté ce matin en Conseil des ministres, peut-être un mot sur la croissance française.

Nous venons d'avoir, ce matin, le chiffre de croissance pour le deuxième trimestre : + 0,5 %. C'est une victoire de l'économie française, dans des temps difficiles. Cela veut dire que nous ferons les 2,5 % de croissance en 2022, que le Gouvernement avait annoncée. Et même qu'en réalité, nous avons déjà un acquis de croissance de 2,5 % pour cette année 2022.

Nous sommes conscients des incertitudes importantes qui pèsent sur l'économie européenne et sur l'économie mondiale. La crise en Ukraine, les difficultés sur le marché de l'énergie, le risque de récession aux Etats-Unis font peser des incertitudes sur notre économie.

Mais ce résultat, cette victoire économique, montre bien qu'il ne faut pas non plus céder au pessimisme ambiant et que nous devons garder intacte notre volontarisme économique. D'autant plus que les scénarios de croissance que je vais vous présenter ont été validés par l'OFCE pour le chiffre final du quinquennat de 2027 ou par la Commission européenne pour le chiffre de 2023.

Cela prouve une chose simple, c'est que les fondamentaux économiques de la France sont solides et que l'essentiel est bien de continuer à les renforcer dans les mois et dans les années qui viennent.

Un mot également sur l'inflation, puisque le chiffre d'inflation est tombé également ce matin, en même temps que le chiffre de la croissance. Cela reste notre sujet de préoccupation numéro un.

L'inflation est élevée. Elle reste à un niveau élevé de 6,1 % en glissement annuel. Et même si c'est le taux d'inflation, je le rappelle, le plus faible de tous les pays de la zone euro, c'est un chiffre qui crée beaucoup d'inquiétude et beaucoup de préoccupation chez nos compatriotes.



C'est un chiffre qui justifie encore plus les mesures de pouvoir d'achat qui ont été adoptées à l'Assemblée nationale et qui vont maintenant être étudiées la semaine prochaine au Sénat.

Nous sommes dans le pic inflationniste. Je le dis depuis plusieurs semaines, nous sommes dans ce pic inflationniste et l'inflation restera à un niveau élevé jusqu'à la fin de l'année 2022.

En revanche, je confirme que nous anticipons une baisse de l'inflation dans le courant de l'année 2023, à la faveur d'abord de la diversification de l'approvisionnement énergétique et de la réorganisation des chaînes de valeur. Elle prend du temps, mais une fois que les chaînes de valeur sont réorganisées, les tensions sur les prix sont moindres. Et également à la faveur des décisions de politique monétaire qui ont été prises par la Banque centrale européenne il y a quelques jours.

Je confirme le pic inflationniste. Je confirme que ce pic inflationniste devrait durer jusqu'à la fin de l'année 2022, comme nous l'avons dit aux Français depuis maintenant plusieurs mois. En revanche, nous anticipons bien une baisse de l'inflation à compter de 2023. C'est donc un cap difficile qu'il faut passer et pour lequel nous prenons toutes les mesures nécessaires pour accompagner nos compatriotes. C'est le projet de loi sur le pouvoir qui a été adopté il y a quelques jours à l'Assemblée nationale.

Un mot sur le programme de stabilité. Ce document, qui porte un nom un peu barbare, est un document fondamental parce que c'est lui qui trace les perspectives de finances publiques pour la France sur la durée du quinquennat. Il cadre nos finances publiques pour la période 2022 à 2027. Ce document est, je crois, le gage du sérieux budgétaire auquel le président de la République s'est engagé dans sa campagne et à l'occasion de son intervention du 14 juillet.

Quelle est la trajectoire que nous retenons ? Revenir sous les 3 % de déficit public dès 2027 et amorcer la baisse de la dette publique à partir de 2026. Avec en ligne de mire un objectif stratégique, le plein emploi pour la France en 2027.



Je rappelle que le plein emploi, la France ne l'a pas connu depuis le premier choc pétrolier de 1973. Que cela fait un siècle que la France vit avec le chômage de masse et souffre du chômage de masse, avec toutes les conséquences économiques, politiques, sociales, de désagréments du corps social que nous connaissons, de désagrégation des territoires. Atteindre cet objectif du plein emploi est notre objectif stratégique commun avec l'ensemble des membres du Gouvernement, sous l'autorité de la Première ministre et du président de la République.

Comment est-ce que nous comptons atteindre ces objectifs de finances et ces objectifs de plein emploi ? Certainement pas en restant les bras croisés, mais au contraire en faisant preuve de ce volontarisme économique dont je vous ai parlé, en engageant des réformes structurelles nouvelles.

Je pense en particulier à la réforme des retraites qui doit entrer en application à l'été 2023.

En poursuivant les réformes qui ont montré toute leur efficacité, le ministre du Travail a déjà indiqué que nous engagerons des réformes sur l'assurance chômage de façon à renforcer l'incitation à reprendre un emploi dans une période où je rappelle que la première des difficultés des PME, des entreprises, qu'elles soient petites ou qu'elles soient grandes, c'est la pénurie de main d'œuvre. Cela justifie de nouvelles mesures sur l'assurance chômage.

Nous poursuivons également la baisse des impôts et la politique de l'offre qui a donné des résultats en matière de relocalisation industrielle, d'attractivité d'autres territoires, et de reconquête industrielle. Nous engagerons la baisse des impôts de production et la suppression de la CVAE lors du projet de loi de finances pour 2023.

Enfin, nous poursuivons aussi toutes les réformes portant sur l'éducation et la formation professionnelle.

Nous restons totalement déterminés à transformer en profondeur le modèle économique français pour qu'il crée plus d'emplois, qu'il favorise l'attractivité du territoire et qu'il garantisse la reconquête industrielle qui est un élément clé de souveraineté nationale.



Le deuxième volet de la stratégie, après les réformes structurelles, c'est évidemment la maîtrise de la dépense.

Les réformes structurelles ne suffisent pas si elles ne sont pas accompagnées d'une maîtrise de la dépense publique. L'engagement que nous prenons dans ce programme de stabilité, c'est une augmentation en volume et en moyenne par an de 0,6 de la dépense publique, toutes administrations confondues.

C'est l'augmentation en volume la plus faible depuis 20 ans et c'est une preuve très tangible notre détermination à tenir la dépense publique. Il ne s'agit pas d'austérité puisque nous ne réduisons pas la dépense publique. Il s'agit simplement de responsabilité : ralentir la progression de la dépense publique de façon à ce que nos comptes soient tenus et de façon à ce que nous puissions réduire l'endettement public.

Le troisième volet, c'est la croissance. La croissance pour 2023 est fixée à 1,4, pour 2024 à 1,6, pour 2025 et 2026 à 1,7 et pour 2027 à 1,8. Je voudrais insister sur le fait que ces chiffres sont crédibles, qu'ils sont sérieux, qu'ils sont partagés, notamment par l'OFCE et par la Commission européenne, qu'ils sont validés par les résultats que nous venons d'obtenir au deuxième trimestre où tout le monde nous promettait des perspectives catastrophiques et où la croissance française a résisté.

Faisons preuve de volontarisme plutôt que de pessimisme, faisons preuve de détermination plutôt que de résignation. C'est aussi le sens de ce programme de stabilité.

Enfin, je redis que le plein emploi dans le programme de stabilité reste notre objectif stratégique. Il se traduit par un chiffre qui figure dans ce programme de stabilité. 5 %, c'est le taux de chômage que nous visons en 2027 pour la France.

Pour conclure, je voudrais dire à quel point ce programme de stabilité traduit notre volonté de trouver le bon équilibre entre la restauration progressive et déterminée des finances publiques et la nécessité pour notre pays de continuer à investir dans la lutte contre le réchauffement, dans l'innovation et dans la compétitivité de nos entreprises.

Je vous remercie.